



PRÉFET DE LA GIRONDE

DIRECTION DES SECURITES
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE
DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE
Tel : 05 56 90 60 69
pref-defense-protection-civile@gironde.gouv.fr

Bordeaux, le 29 janvier 2019

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE VENTS VIOLENTS

Le Préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, retransmet la :

VIGILANCE ORANGE

pour l'ensemble des communes du département.

L'alerte est valable à partir du **mardi 29 janvier 2019 à 16h00 au mercredi 30 janvier 2019 à 00h00**.

Une tempête dénommée Gabriel se creuse sur l'Atlantique la nuit prochaine et abordera les côtes de Nouvelle-Aquitaine en milieu d'après-midi.

Le vent de secteur ouest à nord-ouest se renforce nettement à partir de 16h, avec des rafales pouvant atteindre 110 à 130 km/h sur le littoral girondin en fin d'après-midi et soirée, principalement des îles charentaises à la pointe du Médoc, et jusqu'à Arcachon, puis traversera la région avant de s'évacuer par le massif central la nuit suivante.

A noter que les seuils de vigilance Jaune pour les vagues/submersion seront atteints pour la pleine mer du milieu de nuit de mardi à mercredi (coefficient 46) avec des vagues de Nord-Ouest atteignant les 6 à 7 mètres au large de la Gironde

Il est demandé aux maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux et les organisateurs de manifestations en plein air, sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none">* Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.* Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.* Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.* La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.* Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.	<ul style="list-style-type: none">* Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.* Ne vous promenez pas en forêt [et sur le littoral].* En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.* N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.* Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.* Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondre)

LE PRÉFET,

Pour le Préfet,
La Directrice de Cabinet Adjointe,
Directrice des Sécurités,

Françoise JAFFRAY